



Annuler un contrat d'apprentissage avant signature

Par **Étudiantschool**, le **16/03/2023** à **15:47**

Bonjour,

Je me permets de vous écrire car je me retrouve dans une situation assez floue.
Je viens tout juste d'accepter par téléphone une proposition d'embauche par une entreprise pour un contrat d'apprentissage. Cette dernière attendait ma réponse depuis plusieurs semaines et j'ai finalement répondu oui car ne sachant plus quoi faire c'était pour moi la solution la plus simple.
N'étant toujours pas sûr de mon choix m'est-il possible de désister à ce recrutement sachant que rien n'as encore été signé ?

Bien à vous,

Par **Lorenza**, le **16/03/2023** à **20:24**

Bonjour,

Il suffit de rappeler en disant que vous avez changé d'avis puisque vous n'avez rien signé.